



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mc
k***21112318*****13 SEP. 2021****Greffe**N° d'entreprise : **0751 794 639****Nom**(en entier) : **MOBIOLINK**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **4631 Soumagne-Evegnée, rue Frumhy 66****Objet de l'acte : confirmation d'un mandat d'administrateur
nomination d'un représentant permanent**

Madame Schumacher Gisèle préside l'assemblée et fait constater que tous les actionnaires sont présents et qu'il n'y a donc pas lieu de justifier des convocations. L'assemblée est valablement constituée pour délibérer de l'ordre du jour qui contient le point suivant :

- confirmation d'un mandat d'administrateur
- nomination d'un représentant permanent

Nous confirmons le mandat de la SMIG sprl (BE 0456.965.119), représentée par son représentant permanent, Madame Gisèle Schumacher (N.N.: 54.12.17-036-90), demeurant à 4630 Soumagne, Rue Frumhy (EVE) 66, en tant qu'administrateur.

La SMIG sprl (BE 0456.965.119), représentée par son représentant permanent, Madame Gisèle Schumacher (N.N.: 54.12.17-036-90), demeurant à 4630 Soumagne, Rue Frumhy (EVE) 66, est nommée comme délégué à la gestion journalière.

De plus nous prenons acte de la nomination de Madame Gisèle Schumacher (N.N.: 54.12.17-036-90), demeurant à 4630 Soumagne, Rue Frumhy (EVE) 66, comme représentant permanent de la MOBIOLINK.

A ce jour, le conseil d'administration est composé de:

Eventus représenté par Achim Autmanns comme administrateur.

SMIG représenté par Gisèle Schumacher comme administrateur et délégué à la gestion journalière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Schumacher Gisèle

Autmanns Achim

Franssen Bernard

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/09/2021 - Annexes du Moniteur belge